



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 12 juin 2023

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, Vice-Syndique et Mme Muriel Preti MM. Roland Galley Pierre Jordan et Michel Rochat
Excusé :	M. Grégoire Favre

Demande de soutien

de répondre négativement à la demande de soutien du Melantropia Festival.

Invitation

de déléguer Mme Sonia Hugentobler et MM. Patrick Emery et Michel Rochat à l'apéritif d'inauguration de la place de fête du Giron de la Broye organisé par la Municipalité d'Hermenches le mercredi 12 juillet 2023.

de déléguer Mme Muriel Preti et M. Patrick Emery à l'invitation des Editions Lavaux-Oron le mercredi 20 septembre 2023.

Demande de location

de répondre positivement à la Paroisse du Jorat à leur demande de gratuité de la Grande salle de Carrouge le mercredi 29 novembre 2023 pour une représentation du Théâtre de l'Eglise et de la Compagnie la Marelle.

Abattoir de Carrouge

sur les trois offres reçues, d'attribuer le mandat des travaux de peinture intérieurs à l'entreprise retenue.

Journal communal 2023

de valider le bon à tirer.

POCAMA

de valider la demande remplie par le comité d'Into The Corn pour leur prochain festival.

CAMAC 213997 / Nordmann

de délivrer le permis d'utiliser pour le remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air-eau.

CAMAC 213999 / Nordmann

de délivrer le permis d'utiliser pour le remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air-eau.

CAMAC 214001 / Nordmann

de délivrer le permis d'utiliser pour le remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air-eau.

CAMAC 165758 / Jordan

de délivrer le permis d'utiliser pour la création d'un laboratoire de pâtisseries et d'un laboratoire pour la confection de sandwiches.

CAMAC 216877 / Willenegger

de délivrer le permis d'utiliser pour une piscine chauffée avec une pompe à chaleur air-eau et la création d'un local technique.

Parcelle N°6010

le dossier étant complet, de délivrer une autorisation municipale pour la réalisation d'un couvert à voitures.

Parcelle N°2205

le dossier étant complet, de délivrer une autorisation municipale pour l'installation d'une pergola non chauffée et d'un cabanon.

Parcelle N°801

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 23.32 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Parcelle N°802

de signer le formulaire d'annonce d'installation solaire (non soumise à autorisation) pour la pose de 23.32 m2 de panneaux solaires photovoltaïques.

Bus Unisanté

d'autoriser l'installation de leur bus sur la place de l'Épinette (devant le local pompier) du 27 au 29 juin 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Patrick Emery

La Secrétaire  Valérie Pasteris



⇒ prochaine séance municipale le 19 juin 2023